

# APPEL À RESIDENCE PRÊT D'ATELIER TEMPORAIRE

**Ville** : Lyon

**Période de résidence** : De mars à décembre 2024

**Date limite de candidature** : Le samedi 24 février 2024

**Condition** : Les candidat·e·s peuvent postuler sans condition de nationalité et sans restriction d'âge.



Dans le cadre de sa programmation artistique 2024 et après les nombreuses sollicitations de la part des artistes pour les résidences de l'année 2023, L'attrape-couleurs relance un appel à candidature.

Cet appel est ouvert à tous les artistes professionnel·le·s en solo, duo ou collectif, dont la pratique artistique s'inscrit dans le domaine de l'art contemporain. Tous les types de pratiques artistiques sont acceptés.

Un comité de programmation constitué des membres du conseil artistique de L'attrape-couleurs, se réunira pour examiner les dossiers à partir du mercredi 28 février. Les réponses seront données à tous·tes les candidat·e·s dans le courant de la première semaine de mars 2024.

## L'association



Vue de l'exposition « Trip » de Pierre Boggio à l'Attrape-couleurs en 2022.

Début 2020, l'association a quitté les locaux de l'ancienne mairie de Saint-Rambert-l'Île-Barbe – où elle –était installée – depuis sa création en 2000 – pour s'installer sur le plateau de la Duchère (9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon) au pied de la tour panoramique. Ce bâtiment emblématique du quartier, conçu à la fin des années 1960 par l'architecte François-Régis Cottin, est labellisé depuis 2003 «patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle».

L'attrape-couleurs a investi l'ancien espace de la mairie annexe du 9<sup>e</sup> arrondissement et l'ancien commissariat et a pour mission principale de favoriser l'émergence de jeunes artistes, ainsi que l'expérimentation et la recherche artistique.

Lieu de ressource, de croisement et d'échange, L'attrape-couleurs programme cinq expositions par an, met à disposition une résidence aux artistes sélectionné·e·s et propose des événements tels que conférences, lectures ou performances accompagnant la programmation. Les particularités humaines, spatiales et historiques du bâtiment de L'attrape-Couleurs et du quartier de la Duchère amènent les artistes à tisser une réflexion sur l'identité et la perception de ce lieu.

L'attrape-couleurs, unique centre d'art contemporain du 9<sup>ème</sup> arrondissement, contribue à promouvoir une dynamique culturelle locale. L'association tisse en effet des liens forts avec les structures sociales et scolaires du quartier et propose gratuitement au public des visites-ateliers durant les temps d'exposition, confirmant ainsi un travail important de médiation en direction des publics.

L'attrape-couleurs est géré par une association de loi 1901, soutenu par la Mairie du 9<sup>ème</sup>, la Ville de Lyon, et la Région Rhône-Alpes.



## La résidence

Dans le contexte du foncier lyonnais rare et cher, la résidence de L'attrape-couleurs se veut être un véritable soutien à la création artistique en mettant à disposition et de façon gracieuse un espace de travail à destination d'un·e artiste en cours de professionnalisation ou en début de carrière.

L'attrape-couleurs prête un atelier dans les locaux du centre d'art, au dessus de la salle d'exposition. L'artiste sélectionné·e bénéficiera d'**un atelier de 15 m<sup>2</sup>**, d'une salle de cuisine et un local technique de 10 m<sup>2</sup> dont elle prend en charge le loyer, les fluides et les éventuelles petites réparations.

La résidence s'adresse à un·e artiste sérieux·se, qui a besoin d'un espace calme pour travailler et qui est désireux·se de montrer son travail en faisant une ouverture d'atelier lors des vernissages et finissages des expositions temporaires de L'attrape-couleurs (les dates lui seront communiquées en début de résidence) et qui s'engage à assurer une journée de médiation (présentation de son travail suivi d'un atelier d'art plastique, matériaux pris en charge par L'attrape-couleurs).

Attention, l'hébergement au sein des locaux de L'attrape-couleurs n'est pas possible. Il est donc conseillé à l'artiste d'habiter près de Lyon ou bien de trouver un hébergement dans la région lyonnaise.

L'artiste sélectionné·e s'engage à être présent régulièrement à L'attrape-couleurs durant la durée de sa résidence et à s'investir dans la vie de l'association. Il s'engage à respecter le règlement intérieur de L'attrape-couleurs et à signaler tout problème. Un état des lieux sera fait à l'entrée et à la sortie de la résidence.

## Pour candidater

Pour candidater, les artistes doivent envoyer **dossier artistique de 12 pages maximum**, incluant :

- un **texte** présentant la démarche avec des visuels des œuvres ;
- un **curriculum vitae** avec les coordonnées personnelles ;
- une **note d'intention** pour le travail qui sera développé au cours de la résidence et qui sera présenté lors des ouvertures d'ateliers au public.
- Les **dates souhaitées** (la durée ne peut pas excéder 6 mois)

Le dossier artistique sera envoyé à L'attrape-couleurs **avant le samedi 24 février 2024** à l'adresse suivante : **contact@attrape-couleurs.com**

Merci d'intituler le mail « candidature-résidence-2024 » avec le dossier artistique au format PDF en pièce-jointe nommé par votre «NOM-prénom».